

# Myriophylle à épi (*Myriophyllum spicatum*)



Le myriophylle à épi provient d'Eurasie et d'Afrique du Nord via les eaux de ballast des navires. Il a été aperçu pour la première fois au Québec vers 1960, puis il s'est propagé à grande vitesse. L'espèce qui cause une problématique est en fait l'hybride entre l'espèce introduite et l'espèce indigène.

## Impact sur la biodiversité

Le myriophylle à épi forme des colonies denses et très ramifiées qui bloquent les rayons du soleil et l'oxygène dans l'eau qui est nécessaire à la croissance des autres plantes. Il envahit aussi les frayères, ce qui diminue le rendement des poissons. Sa multiplication se fait principalement par voie végétative. Une fois coupée, ses tiges sont entraînées dans le courant et elles peuvent recoloniser de nouveaux sites. Cette plante réussit rapidement à s'adapter aux perturbations occasionnées essentiellement par le dragage et l'eutrophisation des plans d'eau.

## Impact sur la santé

Cette plante ne présente aucun risque pour la santé, mais elle nuit aux activités nautiques comme la navigation, la baignade et la pêche.

## Caractéristiques

**Famille :** Haloragacée

**Habitat :** Milieux humides (aquatique)

## Morphologie

**Tige :** Submergée, entre 0,5 et 5 mètres

**Feuilles :** Ressemble à une plume, submergées (aquatique) et verticillées par 4, divisées en 12 segments de chaque côté de la feuille



Source : ec.gc.ca

## Quoi faire

Plusieurs méthodes de lutte ont été testées, mais peu d'entre-elles ont eu du succès jusqu'à maintenant. Sa situation est stable à certains endroits, mais sa prolifération est toujours présente, surtout vers les lacs des Laurentides et des Appalaches.

Il est possible de limiter sa propagation en s'assurant de ne pas contaminer de nouveaux sites simplement en vérifiant votre embarcation lorsque vous la sortez de l'eau. Les tiges arrachées lors de la pêche ou de la baignade devraient aller dans les ordures ménagères et non dans l'eau ou sur le sol. L'arrachage manuel ou mécanique peut aider à contrôler sa prolifération.

## Pour plus de renseignements

Plusieurs méthodes de contrôle sont en cours présentement dans divers lacs de la région. Informez-vous auprès des municipalités ou des pourvoiries pour connaître les lieux envahis.



Source : Comité ZIP Jacques-Cartier

